



**Fédération de Chasse Sous Marine Passion**

**Association FCSM Passion**

923 rte de la Gare

83190 Ollioules

<http://www.fcsmpassion.com>

Mr Pascal MATHIEU  
Président  
FCSM Passion  
923 rte de la Gare 83190 ollioules  
[scalmat.fcsmpassion@free.fr](mailto:scalmat.fcsmpassion@free.fr)

à

Monsieur Alain VIDALIES  
Secténaire d'Etat à la Mer et aux  
Transports  
246 Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Ollioules, le 30 novembre 2016

**Objet : Gestion 2017 du bar**

Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Mer

Le 27 octobre 2016, la Commission Européenne a formulé ses propositions 2017 de possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques dans les eaux de l'Union.

Suite aux préconisations drastiques émises par le CIEM en matière de pêche du bar, la commission a, entre autres mesures, proposé en ce qui concerne la pêche récréative, la mise en place de quotas mensuels qui s'appliqueraient au nord du 48ème parallèle.

Notre fédération, la FCSMP, qui a activement contribué à la rédaction de la Charte d'Engagement pour une Pêche Maritime de Loisir Eco-Responsable et qui demeure un acteur régulier de la concertation menée de façon générale au niveau national et infranational, accueille avec satisfaction l'ensemble des mesures proposées par la commission. Elle approuve le renforcement préconisé par le CIEM des mesures de protection du bar et nous pensons même que celles-ci doivent s'appliquer également au sud du 48<sup>ème</sup> parallèle.

Comme la FFEISSM, la FNPPSF et l'EAA, nous pensons que le passage à une limitation annuelle ou mensuelle des prélèvements récréatifs représente une mesure de bon sens permettant à la fois de réduire le volume global des prises et d'assurer un suivi longitudinal.

En instaurant une période de repos biologique en février et mars, en limitant les prélèvements aux pêcheries professionnelles utilisant des hameçons et aux pêcheries récréatives avec une limite de 10 bars/mois/pêcheur, la commission propose des mesures fortes et efficaces qui tiennent également compte du poids économique et social de ces dernières. Celles-ci rétablissent de manière renforcée l'équilibre durable qui existait avant que les pratiques de pêche industrielle sur les frayères ne se répandent sans discernement. C'est ce que nous demandions depuis des années, comme l'ensemble des pêcheurs de loisir et les ligneurs professionnels.

A l'instar de la FNPPSF avec qui elle collabore étroitement, notre fédération est aujourd'hui en mesure :

- De proposer des moyens numériques ou autres qui permettraient aux pêcheurs et pêcheurs sous-marins de déclarer leurs prises, que ce soit lors d'une mise en œuvre globale ou dans le cadre d'un projet pilote ;
- De collaborer avec les administrations et les institutions qui seront chargées de centraliser les données de terrain.

Ces perspectives sont ambitieuses mais elles représentent un réel pas en avant en matière de gestion conjuguée de la ressource et des pêcheries maritimes récréatives. Face à la demande scientifique et institutionnelle, qui souhaite améliorer les connaissances en terme de pression et d'impact de la pêche maritime récréative sur la ressource, les propositions de la commission nous offrent la possibilité d'apporter des réponses concrètes et fiables.

En ce sens, nous espérons Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Mer, que vous saurez partager notre vision d'experts et soutiendrez les propositions de la commission européenne lors du Conseil des Ministres de la Pêche Européens auquel vous participerez au mois de décembre.

La pêche maritime de loisir, est une activité fragile qui s'est toujours inscrite dans une logique de pêche durable tout en représentant un poids économique et sociologique que l'on ne peut négliger. Notre Président de la République a souligné son importance lors des Assises de l'Economie de la Mer à La Rochelle, une partie de son avenir est aujourd'hui entre vos mains !

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Mer, l'expression de notre très haute considération

Pascal MATHIEU  
Président FCSMP

